

A woman with red hair, wearing a green surgical mask and blue gloves, is working in a shop. She is holding a 10 Euro banknote. In the foreground, there is a roll of white paper and some green plants. In the background, there are shelves with various items. A purple banner is on the right side of the image.

PLAN DE SOUTIEN ÉCONOMIE LOCALE

niort agglo
Agglomération du Niortais

niort agglo

Agglomération du Niortais





Face à la crise, **Niort Agglo apporte son soutien financier aux entreprises de proximité qui font le tissu économique de notre territoire.** Il s'agit d'accompagner prioritairement les commerces et les entreprises de proximité, les entreprises des secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, du tourisme et de l'évènementiel qui seraient insuffisamment aidés par les dispositifs d'aides nationaux et régionaux existants. Les jeunes entreprises créées depuis moins d'un an seront ainsi prises en compte.

L'objectif est de maintenir notre tissu économique local en l'aidant à passer cette période de crise dans un premier temps ; puis à accompagner la reprise d'activité et le développement dans un contexte socio-économique en pleine évolution.

Cet accompagnement à l'activité économique se poursuivra au-delà avec la mobilisation du PACT 3^e génération.

Jérôme Baloge
Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais



3M€

✓ Création de 3 fonds de soutien de proximité aux entreprises de Niort Agglo

1 Participation aux fonds partenariaux de prêts entre la Région, Niort Agglo et la Banque des territoires : 250 K€

Attribution de **prêts à taux 0 %** avec différé de remboursement par un Comité local à composer avec la Région et la Banque des Territoires.

Participation de Niort Agglo à hauteur de **2€/habitant => 250 000 €** environ ; aux côtés de la Région Nouvelle Aquitaine et de la Banque des Territoires.

Fonds de **prêts réservé aux TPE** (5 salariés et plus) et aux associations (12 M€ au niveau Région). Effet levier pour atteindre 24 M€ de prêts.

Instruction des dossiers par la plateforme « Deux Sèvres Initiatives » avec l'appui du service de développement économique de Niort Agglo.

2 Création d'un fonds d'aides directes aux entreprises : 1 M€

Entreprises ciblées :

- Les commerces et services de proximité (effectif plafonné à 5 salariés maxi),
- Les cafés, hôtels et restaurants (effectif non plafonné),
- Les entreprises liées à l'évènementiel et au tourisme (effectif non plafonné),
- Les jeunes entreprises créées après le 1^{er} mars 2019 (effectif plafonné à 5 salariés maxi).

Modalités d'attribution de l'aide financière :

- Attribution par un Comité d'agrément à l'appui :

- d'un dossier de demande de financement avec un accompagnement personnalisé des entreprises de la Direction du développement économique de Niort Agglo,
- d'une audition du chef d'entreprise avec son conseil.

- Constitution du Comité d'agrément :

- Le Président de l'Agglomération ou son représentant,
- Deux Vice-Présidents de l'Agglomération ou leurs représentants
- Le Président de l'Ordre des experts-comptables de Poitou-Charentes ou son représentant,
- Les Présidents des Chambres consulaires,
- Le représentant local du secteur bancaire,
- Le Directeur de la DDFIP ou son représentant.

Soutien direct aux entreprises suite à la crise du COVID 19 pour couvrir les charges fixes :

- Apport direct en trésorerie sous forme de subvention.
- Intervention de Niort Agglo plafonnée à un montant maximal d'aides publiques directes de 5 000 € pour la période.
- Prise en compte lors de l'instruction de la charge de l'immobilier, de la qualité du bailleur et de l'effort accordé par celui-ci.

Les entreprises éligibles à l'obtention de subvention de la part de Niort Agglo devront avoir subi une perte de chiffre d'affaires sur la période d'au moins 50 % par rapport à la période de référence de l'année passée.

3 Fonds d'accompagnement pour la reprise économique : 1, 75M€

Niort Agglo définira les priorités de ses politiques communautaires d'aide à l'entreprise au regard de la typologie des demandes de financement et du contexte de « l'après-COVID ».

✓ Création d'un fonds pour la valorisation et l'innovation territoriales

Par exemple :

- **Evènements** pour relancer l'activité si les règles sanitaires le permettent,
- Plateforme(s) d'**eCommerce, de livraison en drive, de vente à la ferme...**
- Développement de **centrales d'achat, des circuits courts...**,
- **Attractivité** de locaux commerciaux (architectes conseil, etc.)...

1M€



✓ Mobilisation du PACT 3 pour les centre-ville et centres-bourgs et la transition écologique

6M€

Le PACT 3^e génération financera :

- **projets d'aménagement et d'investissement en centre-ville ou centre-bourg** qui favorisent l'économie locale (réaménagement de cœur de ville, embellissement de façades commerciales, missions d'architectes-conseil, aménagement d'espaces publics commerçants...)
- **projets de développement durable et de transition écologique**



✓ Exonération des loyers pendant la période de confinement pour les locataires de locaux appartenant à Niort Agglo et aux communes

200K€

Les locataires de l'agglomération et des communes, principalement de jeunes sociétés logées dans les ateliers relais, la pépinière d'entreprises, NiortTech ou d'autres locaux communaux ou communautaires **seront exonérés de loyer pendant la période de confinement** afin de ne pas pénaliser leur trésorerie.



Exonération sur l'année 2020 des redevances d'occupation du domaine public (RODP)

Exonération des **redevances d'occupation du domaine public aux commerçants** par des communes de Niort Agglo.

Rappel : commande publique

Ce sont près **de 42 M€ investis** en 2020 et plusieurs dizaines de milliers d'heures d'insertion générées (55 737 heures en 2019).

Création d'un fonds
pour la valorisation et
l'innovation territoriales

1M€

Mobilisation du PACT 3
au soutien à l'activité
économique en centre-
ville et centres-bourgs

6M€

PLAN DE
SOUTIEN

+ DE
10M€

3M€

Création de
3 fonds de soutien
de proximité aux
entreprises de
Niort Agglo

200K€

Exonération des loyers pendant la période de
confinement pour les locataires de locaux
appartenant à Niort Agglo
et aux communes

300K€

Exonération sur l'année 2020
des redevances d'occupation
du domaine public (RODP)

Rappel : commande publique

Ce sont près **de 42 M€ investis** en 2020 et plusieurs
dizaines de milliers d'heures d'insertion générées (55
737 heures en 2019).

niortagglo
Agglomération du Niortais

Direction Développement économique
Tél : 05 17 38 79 08 - economie@agglo-niort.fr
niortagglo.fr/aides-entreprises